

EXTRAIT  
du  
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en  
exercice : **33**

Nombre de conseillers  
présents : **27**

Procurations : **2**

Nombre de conseillers  
absents : **4**

**OBJET :**  
**Autorisation**  
**engagement quart des**  
**dépenses**  
**d'investissement 2024 –**  
**Budget annexes PERILS**

**SEANCE DU MARDI 12 DECEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 12 décembre 2023 à dix-neuf heures ;  
Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le  
mercredi 06 décembre 2023 s'est réuni en salle TOURNILHAC de la Mairie,  
sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;  
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David  
DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT,  
Sylvain HERMAN, Sophie DELAIGUE, Michel COMBRONDE, Vincent  
PETITJEAN, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Patricia BOSTMAMBRUN, Pierre  
SUREDA, Pepa CAENEN, Thierry BARTHELEMY, Michelle MAGNOL, Eric  
BOUCOURT, Bernard DUNIAT, Francis ROUX, Serap ALP, Yoann BENTEJAC,  
Farida LAID, Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE et Philippe BARRAU,  
Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Didier STURMA à Isabelle FUREGON,  
Christophe MANKA à Claude GOUILLON-CHENOT,

Etaient absents ou excusés :

Lisa ASAR,  
Betul SIMSEK,  
Monique MORENO,  
Martine MUNOZ,

Secrétaire de séance :

Sophie DELAIGUE

**AUTORISATION ENGAGEMENT QUART DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2024 – BUDGET ANNEXES**  
**PERILS**

- Vu le Code Général des Collectivité Territoriales ;
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 1612-1 ;
- Vu l'instruction M14.
- **Considérant** qu'il est proposé d'autoriser le Maire, en attendant le vote du budget primitif avant le 15 avril 2024 à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2023 (opérations réelles sauf reports et hors chapitre 16 « remboursement de la dette ») ;
- **Considérant** que pour le budget annexe Périls, les crédits ouverts en dépenses d'investissement, en dépenses d'équipement 2023 (hors restes à réaliser) étant de 329 514,32 €, il est proposé la répartition suivante :

Chapitre	Nature	Montant en Euros
Chapitre 4541 - Travaux pour compte de tiers	4541 – Travaux pour compte de tiers	32 666,00 €
	4541004 – Travaux pour compte de tiers Péril 11 rue Pâtural Puy	1 140,00 €
	4541009 – Travaux pour compte de tiers Péril 55 rue Mancel Chabot	499,00 €
	4541010 – Travaux pour compte de tiers Péril 34 rue des Papèteries	32 378,00 €
	4541013 – Travaux pour compte de tiers Périls 12 rue Abbé Delotz	6 156,00 €
	4541020 – Travaux pour compte de tiers Périls 5 rue François Mitterrand	2 712,00 €
	4541025 – Travaux pour compte de tiers Périls 15 rue des Grammonts	6 825,00 €
<b>Sous total chapitre 45</b>		<b>82 376,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>82 376,00 €</b>

**APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE :**

- **Autorise** le Maire, en attendant le vote du budget primitif 2024 à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2023 (opérations réelles sauf reports et hors chapitre 16 « remboursement de la dette ») telles que mentionnées ci-dessus.
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

La secrétaire de séance



Sophie DELAIGUE

Le Maire,



Stéphane RODIER